

Droit et propriété intellectuelle

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

- Droit des obligations et droit des sociétés
 - Propriété intellectuelle
-
- Acquérir les fondamentaux et principes généraux du droit des contrats, du droit des sociétés.
 - Appréhender les enjeux de la propriété intellectuelle et sa législation

Compétence à acquérir :

- Repérer, comprendre et résoudre une situation juridique concrète ayant trait au droit des obligations (plus spécifiquement au droit des contrats)
- Connaître les différentes formes juridiques proposées par le Droit français pour développer une activité économique.
- Protéger une invention, une marque

Mode de contrôle des connaissances :

Contrôle continu (50 %) et Examen terminal (50 %)

Bibliographie, lectures recommandées :

Les ouvrages de droit dans leur dernière version traitant de

- l'Introduction au droit
- le droit des obligations
- la propriété intellectuelle

Document susceptible de mise à jour - 19/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16